

**DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
SEANCE DU MARDI 18 JUILLET 2017**

**N°2017- CC-2017-7S-DRH-30**

L'An Deux Mille Dix-Sept, le Mardi 18 du mois de Juillet à dix-huit heures, le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération « La Riviera du Levant », dûment convoqué, s'est réuni à l'Hôtel de ville du Gosier, dans la salle de délibérations en séance publique, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre DUPONT, Président, pour délibérer sur les questions inscrites à l'ordre du jour de la présente assemblée intercommunale.

**PRESENTS :** MM. Jean-Pierre DUPONT - Christian BAPTISTE - Laurent BERNIER - Jocelyn CUIRASSIER - Francs BAPTISTE - Teddy MARY - Solaire COCO - Philippe TROUPE - Mmes Lydie PAVIOT ép. SELLIN - Paulette LAPIN - M. Jean-Claude CHRISTOPHE - Mme Nadia CELINI - M. José SEVERIEN - Mme Félicienne GANTOIS - M. Patrice PIERRE-JUSTIN - Mmes Maguy THOMAR - Sylvia LAPTES - M. Lucien GALVANI - Mmes Valérie HUGUES - Mariette MANDRET - MM. Eric LATCHOUMANIN - Jean FAHRASMANE - Mmes Yvonne CHELAMIE ép. LOSBAR - Isabelle BOSSU ép. JEANJEAN - M. Raymond PARSHAD - Mme Nathalie CHOURO ép. BRACAT - M. Jean-Luc PERIAN - Mme Cynthia DINANE.

**EXCUSES :** M. Jean-Claude PIOCHE - Mme Marie-Flore DESIREE - M. Christian THENARD (Procuration à José SEVERIEN) - Mmes Ghislaine GISORS - Roberte MERI - Liliane MONTOUT - Alix OURTOU ép. HUYGHUES BEAUFOND - Olivia JEAN ép. RAMOUTAR-BADAL (Procuration à Eric LATCHOUMANIN) - Michelle MAXO (Procuration à Valérie HUGUES) - MM. Duniere AGLAS (Procuration à Francs BAPTISTE) - Jean DAIJARDIN (Procuration à Teddy MARY).

**ABSENTS :** M. Cédric CORNET - Mme Diana PERRAN - M. René NOEL.

**Monsieur Jocelyn CUIRASSIER a été désigné en qualité de secrétaire de séance.**

\*\*\*\*\*

**OBJET : MODIFICATION DE LA DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 26 MAI 2016 PORTANT CREATION DE POSTES AU TABLEAU DES EFFECTIFS**

**Vu** la loi n° 83-634 du 13 Juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;

**Vu** la loi n° 84-53 du 26 Janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale ;

**Vu** les statuts de la Communauté d'Agglomération la Riviera du Levant ;

Suite à l'erreur matérielle figurant sur la délibération du 26 mai 2016, il convient de modifier l'intitulé du poste fonctionnel de Directeur des Services Techniques en Directeur Général des Services Techniques pour le conformer à la strate de la Communauté d'Agglomération la Riviera du Levant, population comprise entre 40 000 et 80 000 habitants.



**Considérant** ainsi qu'il y a lieu de porter une modification sur l'intitulé du poste fonctionnel de Directeur des Services Techniques au tableau des effectifs et lire :

- 1 poste de Directeur Général des Services Techniques

Le Conseil Communautaire ;

Après discussion ;

**DECIDE :**

**Article 1 :** De modifier l'intitulé du poste au tableau des effectifs budgétaires de la Communauté d'Agglomération à savoir :

- 1 poste de Directeur Général des Services Techniques

**Article 2 :** De donner mandat au Président pour signer toutes pièces nécessaires à la bonne exécution de cette affaire ;

Acte rendu exécutoire après envoi  
en Préfecture le,  
20 JUIL. 2017

Fait et délibéré à Gosier, le 18 Juillet 2017

Pour extrait certifié conforme

Et publication ou notification le,  
20 JUIL. 2017

LE PRESIDENT DE LA COMMUNAUTE  
D'AGGLOMERATION LA RIVIERA DU LEVANT

Jean-Pierre DUPONT

